



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

DEPARTEMENT DE
L'INSTRUCTION PUBLIQUE



VILLE DE
GENÈVE

DEPARTEMENT DE LA CULTURE



FONDATION
AM STRAM GRAM - LE THEATRE

RAPPORT D'ÉVALUATION

de la Convention de subventionnement 2004-2007

entre

**le Département de l'instruction publique de la
République et Canton de Genève (DIP)**

ci-après le Canton

*

**le Département de la culture de la
Ville de Genève**

ci-après la Ville

*

et la Fondation Am Stram Gram le Théâtre

ci-après « Am Stram Gram »

Août 2007

TABLE DES MATIERES

1.	Introduction	3
1.1.	Contexte de l'évaluation	3
1.2.	Démarche.....	3
2.	Evaluation.....	4
2.1.	Correspondance entre le projet artistique et culturel d'Am Stram Gram et le cadre de la politique culturelle des deux collectivités publiques.....	4
2.2.	Relations entre les parties signataires	4
2.2.1	Échanges d'informations réguliers et transparents	4
2.2.2	Qualité de la collaboration entre les parties.....	5
2.2.3	Remise des documents et tableaux de bord.....	5
2.3.	Respect des engagements mesurables pris par les parties	6
2.3.1	Réalisation des engagements d'Am Stram Gram	6
2.3.2	Analyse financière.....	8
2.3.3	Réalisation des engagements des collectivités publiques	9
2.4.	Réalisation des objectifs d'Am Stram Gram et des attentes des collectivités publiques	11
3.	Conclusion et perspectives.....	14
4.	Annexes	15
	Annexe 1 : Tableau de bord 2002-2006	15
	Annexe 2 : Tableau comparant le plan financier, les budgets et les comptes	17
	Annexe 3 : Sources de financements complémentaires	18
	Annexe 4 : Cours de théâtre	19
	Annexe 5 : Représentations pour les très jeunes spectateurs	20
	Annexe 6 : Tournées	21

1. Introduction

1.1. Contexte de l'évaluation

Le 24 mai 2004, le Canton, la Ville de Genève et la Fondation Am Stram Gram le Théâtre ont signé une convention de subventionnement pour la période 2004-2007.

Cette convention arrive donc à échéance le 31 décembre 2007. Conformément à l'article 19 de celle-ci, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires au cours de la dernière année de validité. La présente évaluation porte sur les activités et les résultats des saisons 2004-2005 et 2005-2006 ainsi que sur les éléments déjà connus des saisons 2006-2007 et 2007-2008.

1.2. Démarche

Ce rapport a été rédigé en partenariat par les représentants des signataires de la convention, qui n'ont pas fait appel à une instance d'évaluation externe.

Les représentants du Canton, de la Ville et de la Fondation Am Stram Gram se sont réunis à deux reprises pour discuter du contenu de ce rapport. Des réunions internes aux partenaires et des échanges de courriels ont permis de compléter le document.

2. Evaluation

Ce chapitre reprend point par point les objectifs définis dans l'annexe 1 de la convention, notamment la correspondance entre le cadre politique posé par les deux collectivités publiques et le projet artistique d'Am Stram Gram, les charges financières, les engagements des parties ainsi que les réalisations d'Am Stram Gram.

Trois degrés d'appréciation ont été retenus pour évaluer l'atteinte des objectifs énoncés dans la convention : objectif atteint, partiellement atteint ou non atteint.

2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel d'Am Stram Gram et le cadre de la politique culturelle des deux collectivités publiques

La convention confirme que le projet artistique et culturel d'Am Stram Gram correspond au cadre de la politique culturelle des deux collectivités publiques, cette correspondance faisant l'objet d'une évaluation (article 1).	Atteint
Le projet artistique et culturel d'Am Stram Gram mené à bien durant la période évaluée correspond au projet défini dans la convention. Il est en accord avec le cadre de la politique culturelle des deux collectivités publiques : collaboration avec le milieu scolaire, pratique d'incitation (billets à prix réduits), projets innovateurs (créations, ouverture et accueils variés), professionnalisme et tournées. Ces aspects sont repris en détail aux points 2.3 et 2.4.	

2.2. Relations entre les parties signataires

2.2.1 Échanges d'informations réguliers et transparents

Toute modification ou information pertinente concernant l'application de la convention sera communiquée dans les plus brefs délais et par écrit aux personnes de contact (article 20).	Atteint
Les échanges d'information ont été réguliers et transparents. Il n'y a pas eu durant la période d'évènements majeurs ayant une incidence sur la convention.	
A propos de transparence, la Ville a envoyé en mars 2006 un courrier à tous les signataires d'une convention de subventionnement, dont Am Stram Gram, pour les informer de sa volonté de mettre toutes les conventions de subventionnement sur Internet. Les représentants d'Am Stram Gram estiment qu'il n'y a pas lieu de rendre publiques les informations figurant dans ces documents, en particulier le projet artistique et le plan financier. De plus, ils sont surpris d'avoir trouvé ces documents sur Internet avant d'avoir reçu la lettre de la Ville (cette situation s'explique par la puissance du moteur de recherche Google, qui a trouvé les fichiers pdf des conventions sur le serveur de la Ville bien qu'aucun lien ne figurait encore sur le site du Département de la culture).	
La Ville considère qu'aucun élément des conventions ne peut être considéré comme secret ou stratégique, conformément à l'article 26 de la loi sur l'information du public et l'accès aux documents (LIPAD). Le plan financier par exemple est simplement une traduction chiffrée des objectifs qui figurent dans le même document. Les chiffres ne sont donc pas sortis de leur contexte et ils sont largement expliqués dans le reste de la convention. Toute personne intéressée peut par ailleurs s'adresser à la Ville pour un complément d'information, ou à Am Stram Gram puisque cette institution est également soumise à la LIPAD (art. 2, al. 1e).	

La publication des conventions de subventionnement répond en définitive aux mêmes préoccupations que la LIPAD, c'est-à-dire qu'elle « garantit l'information relative aux activités des institutions » et a pour but de « favoriser la libre formation de l'opinion et la participation à la vie publique ». S'agissant de l'utilisation des fonds publics, ces informations sont essentielles.

Pour conclure, la Ville signale que l'objectif de transparence du Département de la culture est salué par les conseillers municipaux. Ils apprécient de ne plus avoir à s'adresser aux services pour obtenir des informations, car celles-ci sont désormais mises spontanément à leur disposition. Cela renforce également leur confiance envers l'administration.

2.2.2 Qualité de la collaboration entre les parties

Les parties sont, d'une manière générale, très satisfaites de la qualité de leur collaboration. Cette collaboration fait l'admiration des invités et personnes de passage à Am Stram Gram, à qui l'historique du théâtre est relaté. En effet, il s'est passé quelque chose d'exceptionnel. D'une part, il a été possible de construire cet outil conjointement avec la Ville. D'autre part, la collaboration instaurée, dès le départ, avec le DIP a permis à une génération d'élèves d'aller au moins une fois au théâtre durant leur scolarité. Les deux collaborations se perpétuent à la grande satisfaction de tous.

2.2.3 Remise des documents et tableaux de bord

<p>Documents à remettre chaque année, au plus tard le 15 décembre (article 17) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bilan et les comptes de pertes et profits par prestations, - bilan et les comptes de pertes et profits consolidés, - rapport d'activités et le rapport financier de la saison théâtrale précédente, - budget quadriennal actualisé, - tableau de bord. 	<p>Atteint</p>
<p>Tous les documents, de très bonne qualité, ont été remis dans les délais aux deux collectivités publiques.</p>	
<p>Le 31 octobre 2006 au plus tard, Am Stram Gram fournira au Canton et à la Ville un plan financier pour la prochaine période de quatre ans (saisons 2008-2009 à 2011-2012) (article 11).</p>	<p>Échéance reportée au 31.10.2007</p>
<p>Am Stram Gram a uniquement remis à ce jour le projet de budget pour la saison 2008-2009.</p> <p>En effet, suite au vote du Grand Conseil de la nouvelle loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF), le DIP va devoir présenter un projet de loi avec la prochaine convention. A la demande de la commission des finances, c'est un projet de loi global "Théâtre" qui est prévu pour les années 2009 à 2012 (i.e. subvention DIP des saisons 2009-2010 à 2012-2013 d'Am Stram Gram).</p> <p>Dès lors, les parties ont convenu qu'un avenant serait signé pour l'année 2008 (saison 2008-2009) et qu'un projet de plan financier pour la nouvelle période serait remis en octobre 2007 par Am Stram Gram aux deux collectivités.</p>	

2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties

Am Stram Gram s'est engagé à réaliser un certain nombre de prestations. Dans ce chapitre, la réalisation de ces prestations est évaluée essentiellement de manière quantitative et porte sur deux types de données : d'une part, les engagements en termes d'activité, d'autre part, le respect du plan financier élaboré pour la période de la convention avec l'analyse des écarts.

2.3.1 Réalisation des engagements de la Fondation Am Stram Gram

Assurer les activités figurant dans l'annexe 1 durant toute la durée de validité de la présente convention (article 9).	Atteint
<p>Les activités annoncées en début de période ont été réalisées. Huit nouvelles créations d'Am Stram Gram ont été programmées pour la période. Les accueils ont été multiples et d'origines diverses (France, Italie, Etats-Unis, ...). Le nombre total de représentations varie entre 162 et 178, soit au-delà de la cible de 120 représentations.</p> <p>Les cours de théâtre organisés par Am Stram Gram pour les enfants de 8 à 12 ans se sont poursuivis (cf. annexe 4). L'Atelier théâtre des adolescents a même été relancé en 2005. Quant aux très jeunes spectateurs, dès 4 ans, ils ont pu s'initier au monde du théâtre dans le cadre des "Chocolats-Théâtre" (cf. annexe 5). Les animations pédagogiques destinées aux élèves du primaire ont été suivies annuellement par un nombre d'élèves variant entre 443 et 540. Egalement, des lectures ont été organisées déjà à trois reprises dans la bibliothèque des Eaux-Vives.</p> <p>Des tournées ont eu lieu. Durant la saison 2004-2005, quatre créations du théâtre ont sillonné les routes de France et de Suisse, notamment l'Histoire du Soldat mis en scène par Omar Porras, accueilli au prestigieux Théâtre de la Ville de Paris et affichant complet durant deux semaines.</p> <p>Enfin, le théâtre a été mis plusieurs fois à disposition de compagnies indépendantes, ainsi que de la commission Théâtre du cycle d'orientation.</p>	
Faciliter l'accès de la population aux manifestations, en particulier par des billets spécifiques (article 9).	Atteint
<p>Am Stram Gram propose un tarif réduit pour les jeunes et pour les personnes âgées. Il accepte la carte 20 ans/20 francs ainsi que le chéquier culture.</p>	
Solliciter tout appui financier public ou privé auquel Am Stram Gram peut prétendre. Ces appuis financiers ne doivent pas entrer en contradiction avec les principes mentionnés à l'article 13 ni avec les valeurs politiques des collectivités publiques (article 10).	Atteint
<p>La liste des sources de financement complémentaires figure à l'annexe 3.</p> <p>Les aides aux tournées accordées par les collectivités publiques figurent dans les comptes sous la rubrique générale "recettes de tournées" qui n'est pas détaillée. Les collectivités publiques demandent que celles-ci, en particulier les aides complémentaires versées par l'Etat et la Ville, soient mentionnées à l'avenir de manière explicite dans les comptes.</p>	

Mentionner le soutien du Canton et de la Ville sur tous les documents promotionnels (article 12).	Atteint
Il y aurait lieu de faire figurer sur le site Internet d'Am Stram Gram le soutien du Canton et de la Ville de manière visible, pas uniquement dans l'historique du théâtre. Une mise à jour du site étant prévue, ce point sera rectifié dès la rentrée 2007.	
Utiliser des moyens d'affichage et de promotion respectueux de l'environnement (article 13).	Atteint
Am Stram Gram ne pratique pas l'affichage sauvage.	
Ne pas faire de publicité pour le tabac, l'alcool et les drogues (article 13).	Atteint
Am Stram Gram ne fait pas de publicité pour ce type d'articles. Par ailleurs, le hall du théâtre est non fumeur depuis 2004.	
Respecter les principes du développement durable (article 13).	Atteint
Am Stram Gram est sensible au respect des principes du développement durable. Par exemple, des ampoules économiques ont été installées lorsque cela était possible. Chaque collaborateur est prié d'éteindre systématiquement la lumière en sortant. Selon Am Stram Gram, ces mesures ont donné lieu à une économie d'énergie de 20% ces dernières années au sein du théâtre. D'autres initiatives sont encore réalisées telles que le tri des déchets ou encore le fait de servir au bar du jus de fruits de production locale.	
Observer les lois, règlements et conventions collectives de travail en vigueur concernant la gestion du personnel administratif et technique, en particulier pour les salaires, les horaires de travail, les assurances et les prestations sociales (article 14).	Atteint
Am Stram Gram confirme observer les lois en la matière.	

2.3.2 Analyse financière

La valeur des prestations en nature est indiquée par les collectivités publiques à Am Stram Gram. Elle doit figurer dans les comptes d'Am Stram Gram (article 7).	Atteint
Am Stram Gram fait figurer dans ses comptes la valeur des prestations en nature accordées par la Ville (mise à disposition du théâtre et du local de l'Ecole des Crêts-de-Champel, affichage gratuit sur les colonnes Morris).	
Am Stram Gram a l'obligation de parvenir à l'équilibre de ses comptes à l'issue de la période de validité de la convention (article 18).	Atteint au 30 juin 2006
Les comptes des saisons 2004-2005 et 2005-2006 sont clôturés avec des résultats positifs. La totalité des pertes cumulées des exercices précédents a pu être absorbée et l'équilibre budgétaire a pu être retrouvé. Selon le plan financier actualisé, les fonds propres devraient être équilibrés au 30 juin 2008. Les responsables d'Am Stram Gram confirment que le budget 2007-2008 reste un budget prudent et que le résultat sera vraisemblablement meilleur que celui indiqué.	

Évolution des charges et des produits par rapport au plan financier

Voir annexe 2 : plan financier quadriennal actualisé

Le plan financier a été actualisé avec les résultats des exercices 2004-2005 et 2005-2006 et avec le budget actualisé des deux exercices suivants. D'une manière générale, les charges de fonctionnement sont maîtrisées, bien que légèrement au-dessus du budget. Les principales variations sont en lien direct avec les tournées, car il avait été convenu de ne pas les faire figurer dans le plan financier initial compte tenu de leur caractère exceptionnel. Les explications apportées par Am Stram Gram relatives aux principaux écarts pour l'ensemble de la période sont les suivantes :

Produits :

Les recettes de billetterie sont inférieures d'environ 2 % (nombre de spectateurs en 2006-2007 inférieur aux prévisions), mais cet écart est compensé par des recettes supplémentaires sur l'exercice 2004-2005 de 126'366 F, qui correspondent aux parts des coproducteurs d'« Albatros » et de « Peer Gynt », non comprises dans le plan financier initial.

En ce qui concerne les autres postes de produits, ces derniers sont tous plus élevés que ceux figurant dans le plan financier initial. Ces plus-values proviennent pour l'essentiel des recettes de tournées (998'437 F) non-budgetées au départ.

Charges :

Les variations de charges sont essentiellement dues à une masse salariale et des frais artistiques plus élevés pour les deux premières années du plan quadriennal (2004 – 2005 et 2005 – 2006), puisque la charge salariale et les frais de tournées n'étaient pas connus à l'époque.

En ce qui concerne le supplément de la masse salariale fixe d'infrastructure (118'786 F pour les quatre années), elle est due à l'engagement en mars 2005 d'une collaboratrice à 40 %, responsable des animations pédagogiques, de la création du site internet et de sa mise à jour.

Pour ce qui est des frais de fonctionnement fixes, nous pouvons constater une augmentation d'environ 4 % pour l'ensemble de la période, due à des facteurs de renchérissement des biens et des services.

2.3.3 Réalisation des engagements des collectivités publiques

<p>Verser à Am Stram Gram, par tranches annuelles, une enveloppe budgétaire pluriannuelle selon l'annexe 2 de la présente convention. Celle-ci est fixée pour quatre ans (saisons 2004-2005 à 2007-2008) et se monte à un total de 7'648'000 francs, soit 1'000'000 de francs par an pour la Ville et 912'000 francs par an pour l'Etat (article 6).</p>	<p>Atteint</p>
<p>Pour les saisons 2004-2005 et 2005-2006, les deux collectivités ont versé les subventions conformément à la convention.</p> <p>Les subventions du Canton pour les saisons 2006-2007 et 2007-2008 ont déjà été votées par le Grand Conseil.</p> <p>A la Ville, un ajustement a été réalisé au budget 2005 : désormais, la subvention en faveur d'Am Stram Gram est votée pour l'année civile et ne fait plus l'objet d'un décalage de 6 mois. La subvention 2008, votée en décembre 2007, sera donc destinée à financer la deuxième partie de la saison 2007-2008 et la première partie de la saison 2008-2009.</p>	
<p>Une aide supplémentaire, qui n'est pas incluse dans l'enveloppe peut également être envisagée pour le financement des tournées (article 6).</p>	<p>Atteint</p>
<p>Les deux collectivités publiques ont soutenu Am Stram Gram par des aides complémentaires pour les tournées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En 2005, le DIP a accordé 30'000 F pour les tournées du Soldat, d'Albatros et des Bijoux de la Castafiore. Pour la saison 2007-2008, le DIP a également accordé une garantie de déficit de 30'000 F en relation avec la tournée d'Alice. - En 2005, la Ville a accordé 30'000 F pour la tournée du Petit Navire, puis en 2007, 30'000 F pour la tournée d'Alice. La Ville a, par ailleurs, convenu de conserver annuellement un montant de 30'000 F pour les tournées d'Am Stram Gram, pour autant qu'une demande lui soit adressée avant le 30 juin. 	
<p>Verser les subventions annuelles en deux fois : un acompte est versé six mois après l'entrée en force du budget annuel, soit en juillet, et le solde en décembre, après réception des comptes de la saison précédente. (article 8).</p>	<p>Partiellement atteint</p>
<p>Sur la période considérée, les versements des collectivités publiques ont suivi le rythme convenu dans la convention.</p> <p>La loi sur les douzièmes provisoires n'a pas eu d'incidence sur les versements du Canton (vote effectif du budget 2006 en juin 2006).</p>	

<p>Compte tenu de l'ajustement budgétaire réalisé par la Ville en 2005, le versement de décembre est désormais reporté au début de l'année suivante.</p>	
<p>La Ville met gracieusement à disposition d'Am Stram Gram le Théâtre André Chavanne, sis 56, route de Frontenex, ainsi qu'un local de 51m² à l'école des Crêts-de-Champel. La valeur de ces apports en nature est indiquée à Am Stram Gram et doit figurer dans ses comptes. (article 7)</p>	<p>Atteint</p>
<p>Ces prestations en nature ont bien été accordées par la Ville. En outre, elles figurent dans les comptes d'Am Stram Gram à la valeur indiquée.</p>	

2.4 Réalisation des objectifs d'Am Stram Gram et des attentes des collectivités publiques - selon les indicateurs définis à l'annexe 4

Pour évaluer la réalisation des objectifs d'Am Stram Gram par rapport aux attentes des collectivités publiques, six critères d'évaluation accompagnés d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs ont été définis conjointement par les parties lors de la négociation de la convention.

L'analyse ci-après confirme que les objectifs fixés dans la convention ont, d'une manière générale, été atteints.

a) la créativité d'Am Stram Gram

mesurée par le nombre de nouvelles créations ; valeur cible : 8 créations en 4 ans.

Pour la période de la convention, le nombre de créations d'Am Stram Gram s'élève à 8, conformément à l'objectif fixé.

Saison 2004-2005 :

- L'étrange voyage de Peer Gynt, mise en scène par Alain Maratrat
Coproductio n Am Stram Gram avec le Petit Théâtre de Lausanne
- Albatros, mise en scène Dominique Catton et Christiane Suter
Création Am Stram Gram. Coproduction Espace Malraux Chambéry et Théâtre en Drécénie
- Tout à coup....Tatous !, mise en scène par Martine Brodard

Saison 2005-2006 :

- La mort-marraine, mise en scène par Phippe Morand

Saison 2006-2007 :

- Robin des Bois, mise en scène par Evelyne Castellino
En coproduction avec Cie 100% Acrylique
- Petit Navire, mise en scène par Dominique Catton

Saison 2007-2008 :

- Alice et autres merveilles, mise en scène Christiane Suter et Dominique Catton
- Poil de carotte, mise en scène par Roberto Saloma

b) les prestations proposées par Am Stram Gram

mesurées par le nombre total de représentations (créations + reprises + accueils) ; valeur cible : 120 représentations ; les cours et ateliers théâtre pour les enfants de 8 à 12 ans : nombre de sessions, nombre de participants ; les représentations pour le jeune public (nombre d'animations pour les élèves des écoles primaires, rapport entre les représentations scolaires publiques (DEP) et privées et les représentations tout public, nombre de mini spectacles pour les très jeunes spectateurs ; nombre de spectacles pour adolescents.

Conformément au tableau de bord, le nombre total de représentations à Genève s'est élevé à 166 pour la saison 2004-2005 et à 133 pour la saison 2005-2006, soit un nombre supérieur à l'objectif initialement fixé.

Le nombre de cours de théâtre a varié entre 4 et 6 par année. Le nombre annuel de participants est en moyenne de 60 (voir détail annexe 4). Ces cours, animés par des comédiens professionnels confirmés, sont ouverts aux enfants de 8 à 11 ans et ont lieu le mercredi matin. Il y a trois cours (degrés) différents, d'une heure et demi par semaine chacun.

Les animations pour les élèves des écoles primaires, accompagnées d'un spectacle, sont au nombre de 85 (y compris les animations prévues en 2007-2008). Entre 443 et 540 élèves y ont participé (voir annexe 1 - tableau de bord).

La part des représentations scolaires dans le cadre des contrats DEP est importante puisqu'elle représente plus de 31% en 2005-2006 et 2006-2007.

Le nombre de spectacles pour très jeunes spectateurs varie entre 1 et 2 par année. Le nombre de personnes ayant participé aux petits déjeuners et gouters est d'environ 370 personnes par projet (voir annexe 5).

Enfin, le nombre de spectacles destinés aussi aux adolescents est de 15 pour les quatre années.

c) la qualité du travail d'Am Stram Gram

mesurée par la reconnaissance du public : taux de remplissage ; la reconnaissance de la presse : articles dans la presse locale et internationale ; la reconnaissance des professionnels : tournées et invitations à l'extérieur (RIDA - Rencontres internationales de diffusion artistique).

La qualité du travail d'Am Stram Gram est saluée par le public, la presse et les professionnels du spectacle.

Selon le tableau de bord, le taux de fréquentation s'est élevé à 84% pour la saison 2003-2004, puis à 87% en 2004-2005.

Côté presse, les échos concernant Am Stram Gram sont nombreux et plutôt élogieux. La tournée de l'Histoire du Soldat a été saluée par plusieurs journaux français.

Am Stram Gram bénéficie de la reconnaissance des professionnels. Le nombre de tournées réalisées ces dernières années ainsi que les différentes invitations à de nombreuses manifestations internationales en attestent (voir annexe 6 - détail des tournées). Enfin et surtout, Dominique Catton, le directeur d'Am Stram Gram, a reçu en 2005 l'Anneau Hans-Reinhart, plus haute distinction théâtrale en Suisse.

d) l'ouverture d'Am Stram Gram vers l'extérieur

mesurée par l'accueil de spectacles : nombre de représentations ou de spectacles accueillis, rapport entre les accueils et les créations ou entre les accueils et le nombre total de spectacles ; l'organisation de tournées en Suisse et à l'étranger : nombre de représentations en tournée ou rapport entre les représentations en tournée et les représentations au Théâtre André Chavanne.

Am Stram Gram peut être considéré comme un théâtre ouvert sur l'extérieur. Pour les quatre saisons de la convention, le nombre de spectacles accueillis est de 22, ce qui représente une moyenne de 60% du nombre de spectacles.

Le nombre de représentations en tournée s'est élevé à 64 pour la saison 2004-2005 et à 44 en 2005-2006, soit respectivement 26% et 21% du nombre total de représentations (Genève + tournées).

e) l'actualité des activités d'Am Stram Gram

mesurée par le rapport entre les œuvres classiques et les œuvres contemporaines ; le rapport entre les reprises et les créations.

L'actualité des activités d'Am Stram Gram est un critère relativement subjectif, pour lequel les partenaires ont eu quelque peine à définir des indicateurs. Il ressort néanmoins que les activités d'Am Stram Gram sont nouvelles et variées lors de chaque saison.

Le nombre de reprises s'élève à 5 pour les quatre années, contre 6 nouvelles créations pour la même période. Le spectacle Les derniers géants a été reprogrammé à 2 reprises.

Parmi les huit créations réalisées sur la période, nous constatons qu'il y a :

- 2 œuvres contemporaines originales : Albatros de Fabrice Melquiot, Petit Navire de Normand Chaurette.
- 2 œuvres originales : Alice et autres merveilles de Fabrice Melquiot librement adapté d'après Alice au pays des merveilles de Lewis Carroll. Robin des bois d'Evelyne Castellino d'après le récit légendaire.
- 3 adaptations : La mort – marraine d'Anne Quesemand d'après le récit légendaire. L'étrange voyage de Peer Gynt par Alain Maratrat d'après Ibsen. Tout à coup... tatous ! par Martine Brodard d'après Rudyard Kipling.
- 1 œuvre du 20^{ème} siècle : Poil de Carotte de Jules Renard.

Au niveau des spectacles repris, il y en a quatre : Les deux gredins de Roald Dahl (créé en 1987. 6^{ème} reprise), Peter Pan de James Matthew Barrie, Albatros de Fabrice Melquiot repris l'année après sa création à Genève et en tournée, et Les derniers géants de François Place (repris en 2005 à Genève en 2007 en tournée en 2008 à Genève).

Sur l'ensemble de la période, nous comptons 11 productions Am Stram Gram dont 3 co-productions : Robin des bois avec la compagnie 100% acrylique, L'étrange voyage de Peer Gynt avec le Petit Théâtre, et Albatros avec Théâtres en Dracénie de Draguignan et Espace Malraux, Scène Nationale de Chambéry.

Sur ces 11 productions, nous comptons 8 créations et 3 reprises, 6 pièces de théâtre et 5 adaptations (dont Alice et autres merveilles, considérée comme une œuvre originale). 5 œuvres appartiennent au 20^{ème} ou 21^{ème} siècle, 4 œuvres appartiennent au 19^{ème} siècle et 2 sont considérées comme des contes ou légendes.

f) L'organisation d'Am Stram Gram en vue de sa pérennité

mesurée par la révision des statuts de la fondation ; l'établissement d'un contrat et d'un cahier des charges pour le directeur et le personnel administratif.

Pour mémoire, les modalités liées à la nomination du directeur devaient, entre autres, faire l'objet d'une modification des statuts. Une révision de ceux-ci est actuellement en cours.

L'ensemble du personnel est au bénéfice d'un contrat et dispose d'un cahier des charges. A ce jour, seul le cahier des charges du directeur n'a pas encore été rédigé. Il sera disponible avant l'échéance de la convention 2004-2007.

3. Conclusion et perspectives

Genève compte avec Am Stram Gram un théâtre jeune public tout à fait exceptionnel. Sa renommée, son rayonnement, la qualité du travail réalisé par son directeur ainsi que toute l'équipe du théâtre font d'Am Stram Gram une institution de référence fondamentale pour le canton.

Les objectifs énoncés dans la convention concernant les activités d'Am Stram Gram, les attentes des collectivités publiques, les engagements mesurables et les relations entre les parties signataires ont tous été atteints. L'équilibre financier a été retrouvé au terme de l'exercice 2005-2006. Les résultats prévisionnels de la saison 2006-2007 confirment cette situation. A moins d'événements imprévus durant la saison 2007-2008, les comptes au terme de la convention seront équilibrés.

Pour la saison 2008-2009, les parties conviennent de signer un avenant prolongeant la convention de subventionnement d'une année, dans l'attente du dépôt d'un projet de loi devant le Grand Conseil.

En ce qui concerne les quatre saisons suivantes, le directeur du théâtre a annoncé qu'il souhaitait prolonger son mandat pour l'ensemble de la période. La succession à la tête du théâtre sera planifiée dans l'intervalle, en conformité avec les usages en vigueur pour les institutions subventionnées. La prochaine convention devra prévoir un article dans ce sens. En outre, la convention devra faire l'objet d'une loi de subventionnement portant sur la même période, conformément à la nouvelle loi cantonale sur les indemnités et les aides financières.

L'importance des tournées dans le plan financier d'Am Stram Gram a amené les parties à s'interroger sur une collaboration dans la durée avec Pro Helvetia. Des contacts seront pris d'ici 2008 dans ce sens.

Enfin, les échanges durant cette phase d'évaluation ont été fructueux. Les collectivités publiques remercient l'équipe d'Am Stram Gram pour la ponctualité et la qualité des documents remis à cette occasion et durant toute la période de la convention.

4. Annexes

Annexe 1 : Tableau de bord 2002-2006

TABLEAU DE BORD		PAGE 1	AM STRAM GRAM LE THEATRE	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
A. PERSONNEL				Hors quadriennal	Selon plan financier quadriennal et convention de subventionnement			
1)	Personnel administratif et technique permanent							
	Nbre postes	fixes à 100% Am Stram Gram	admin.	3	3	3	3	3
		fixes à temps partiel	admin.	2	3	3	3	3
		fixes à 100% Am Stram Gram	techn.	3	3	3	3	3
2)	Personnel technique surnuméraire et auxiliaires cafet/placeurs							
	Nbre postes	vacataires techniques	équival. 1tech.100% s/1.6 an	27tec/55sem	18tec/59 sem	22tec/84 sem		
		auxiliaires cafeteria et placeurs	équival. 1aux.36% s/12 mois	8aux/25sem	7aux/20sem	4aux/19sem		
		durée en semaines de contrat	équival. 1.3 pers.à 100% s/1an	80 semaines	79 semaines	103 semaines		
3)	Personnel artistique							
	Nbre postes	intermittents comédiens	équival. 4.3 com 100% s/1an	43com/380sem	61com/357sem	24com/227sem		
		intermittents concept./artisans	équival. 1.4 conc/art 100% s/1an	25art/186sem	42art/181sem	7art/73sem		
		durée en semaines de contrat	équival.5.7 pers.à 100% s/1an	566 semaines	538 semaines	300 semaines		
B. ACTIVITES								
1)	Nombre de représentations							Projection
	Publiques			88	94	85	88	86
	Scolaires publiques (DEP)			35	36	44	43	35
	Scolaires privées			6	12	9	6	5
	Achat représentations VdG pour personnes âgées			2	1	1	0	2
	Autres (mises à disposition du théâtre)			36	23	0	0	12
	Total des représentations			167	166	139	137	140
	part des scolaires publiques			21.0%	21.7%	31.7%	31.4%	25.0%
2)	Nombre de spectacles							
	Créations ou créations en reprise			3	4	3	2	3
	Créations en coproduction			0	1	0	1	0
	Accueils			6	5	6	6	6
	Nombre de productions en tournée			1	4	2	2	2
	Nombre de représentations en tournée			30	64	44	58	21
	Nombre de spectateurs à Genève			39630	36926	28488	31397	
	Nombre de spectateurs en tournée			27000	30395	8317	10227	
	Nombre de collaborations avec d'autres acteurs culturels			5	3	0	0	
	Nombre d'élèves effectif en scolaires DEP (contrat 9100 élèves)			8095	8504	7806	8007	
	Nombre d'animations pédagogiques			1	1	2	3	
	Nombre d'élèves DEP ayant assisté aux animations pédagogiques			377	443	480	540	
	Animations scolaires DEP			11	12	24	27	22

Indicateurs dans le cadre du développement durable :

Am Stram Gram a réalisé des économies d'énergie de 20% ces dernières années, notamment en installant des ampoules économiques lorsque cela était possible et en priant chaque collaborateur d'éteindre systématiquement la lumière en sortant.

Am Stram Gram pratique le tri des déchets et sert au bar du jus de fruits de production locale.

Rapport d'évaluation de la convention de subventionnement 2004-2007 d'Am Stram Gram

TABLEAU DE BORD	PAGE 3	AM STRAM GRAM LE THEATRE	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
D.FINANCES	CHARGES		Hors quadriennal	Selon plan financier quadriennal et convention de subventionnement			
	<u>Charges du personnel fixe</u>						
	Masse salariale administrative et technique		794224.90	760945.55	803126.90		
	Déplacements et taxes diverses infrastructure		14013.30	5562.00	9555.40		
	<u>Charges du personnel auxiliaire</u>						
	Masse salariale technique surnuméraire		62720.25	59309.10	52496.35		
	Auxiliaires soumis ch.soc. (cafeteria etc.)		17445.70	12306.50	9866.80		
	Auxiliaires non soumis ch.soc.		18716.25	17133.35	47889.2		
	Charges sociales personnel auxiliaire		13245.60	13794.30	18109.7		
	<u>Charges de fonctionnement</u>		243293.28	248009.94	242738.14		
	<u>Charges de promotion (frais lancement de saison et honoraires graphiste)</u>		171998.25	183663.10	170165.84		
	<u>Subventions en nature VdG val.loc.théâtre/affichage gratuit</u>		252634.00	252900.00	254170.50		
	<u>Charges de production artistique/masse salariale et frais réalisation</u>		1510943.94	1996934.76	1169434.06		
	<u>Amortissements</u>		71588.79	85820.60	72162.10		
	Total des charges		3170824.26	3636379.20	2849714.99		
	PRODUITS						
	Subventions Ville de Genève		913000.00	1000000.00	1000000.00		
	<u>Subventions Canton de Genève</u>		912000.00	912000.00	912000.00		
	<u>Subventions en nature VdG val.loc.théâtre/affichage gratuit</u>		252634.00	252900.00	254170.50		
	Autres apports publics (contrat DEP etc.)		152000.00	82000.00	82000.00		
	<u>Contributions privées, Fonds Eckert, sponsors et mécènes</u>		38000.00	35000.00	0.00		
	<u>Recette billetterie (abonnements, billets lambda)</u>		521171.00	605714.70	390911.00		
	Recette de tournée		410957.60	767737.67	230699.17		
	<u>Vente et produits divers</u>		49716.55	26833.20	32784.60		
	Total des produits		3249479.15	3682185.57	2902565.27		
	RESULTAT		78654.89	45806.37	52850.28		
	Fonds propres		-70233.51	-24427.14	28423.09		
	Investissements			36080.00	46662.00		

TABLEAU DE BORD	PAGE 4	AM STRAM GRAM LE THEATRE	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
E.RATIOS			Hors quadriennal	Selon plan financier quadriennal et convention de subventionnement			
	<u>Taux de fréquentation</u>						
1)	nombre de billets délivrés		36483	33426	28488		
	nombre de places disponibles		40300	39840	32740		
		% →	90.50%	83.90%	87.01%		
	Subventions						
1)	<u>Subvention Ville et Canton avec subvention en nature</u>		*2147634.00	2164900.00	2166170.50		
	total des produits		3249479.00	3682185.57	2902565.27		
	*avec crédit populaire 70000.-s/03-04	% →	66.09%	58.79%	74.62%		
2)	<u>Subvention Ville et Canton sans subvention en nature</u>		*1895000.00	1912000.00	1912000.00		
	total des produits		3249479.00	3682185.57	2902565.27		
	*avec crédit populaire 70000.-s/03-04	% →	58.31%	51.92%	65.87%		
	Rapport subventions Ville/Canton sur total subventions						
1)	<u>Subvention Ville et Canton y.c.subv.en nat.</u>		*2147634.00	2164900.00	2166170.00		
	total des subventions recues		1895000.00	1912000.00	1912000.00		
	*avec crédit pop. 70000.-s/03-04 et subv.en nat.	% →	88.23%	88.31%	88.26%		
	Rapport recettes propres sur total produits						
1)	<u>Recettes billetterie/cachets tournées /ventes diverses</u>		1098845.00	1517285.57	736394.77		
	total des produits sans subv. en nature		2996845.00	3429285.57	2648394.77		
		% →	36.66%	44.24%	27.80%		
	Rapport masse salariale totale sur charges totales						
1)	<u>Charges de personnel fixe, technique, artistique et divers</u>		2214025.00	2537765.05	2110478.41		
	total des charges sans subv. en nature		2918190.00	3383479.20	2595544.49		
		% →	75.86%	75.00%	81.31%		
	Rapport charges de fonctionnement sur charges totales						
1)	<u>Charges de fonctionnement (y.c. charges de promotion)</u>		415291.00	431673.04	412903.98		
	total des charges sans subv. en nature		2918190.00	3383479.20	2595544.49		
		% →	14.23%	12.75%	15.90%		

Annexe 2 : Tableau comparant le plan financier, les budgets et les comptes

Annexe 2 Plan financier quadriennal comparatif entre initial (du 24 mai 2004 (annexé à la convention) et actualisé(a) valeur mai 2007

PRODUITS	2004-2005 i		2005-2006 i		2006-2007 i		2007-2008 i		2007-2008 a		Grd total initial	Grd total actualisé	Ecart a/i
	estimatif	réel	estimatif	réel	estimatif	écart	estimatif	écart	estimatif	écart			
BILLETTERIE													
Recettes entrée (Billets vendus GE)	360'000	431'904	360'000	353'127	360'000	-6'873	360'000	360'000	360'000	360'050	1'440'000	1'401'230	-38'770
Part coproduction/ou pré-achats		126'366				0				0		126'366	126'366
SUBVENTIONS													
Subvention financière Etat de Genève	912'000	912'000	912'000	912'000	912'000	0	912'000	912'000	912'000	912'000	3'648'000	3'648'000	0
Subvention financière Ville de Genève	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	0	1'000'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	4'000'000	4'000'000	0
SUBVENTIONS EN NATURE													
Théâtre André Chavanne Ville de Genève	233'535	233'535	233'535	240'541	233'535	7'006	233'535	233'535	247'547	247'547	934'140	969'170	35'030
Affichage Ville de Genève	1'668	6'890	1'668	4'764	1'668	3'096	1'668	1'668	10'020	10'020	6'672	31'694	25'022
Location dépôts		12'475		8'865		8'865						21'340	21'340
AUTRES PRODUITS													
Contrat d'achat DEP Etat de Genève	82'000	82'000	82'000	82'000	82'000	0	82'000	82'000	82'000	82'000	328'000	328'000	0
Contributions, mécénat, sponsoring,													
Loterie romande, Pro Helvetia	35'000	35'000	35'000	0	35'000	-35'000	35'000	35'000	35'000	105'000	140'000	175'000	35'000
Produits de partenariat, ventes divers	60'000	74'278	60'000	70'569	60'000	10'569	60'000	60'000	60'000	60'000	240'000	264'847	24'847
Recettes tournées		767'738		230'689		230'689						998'437	998'437
TOTAL PRODUITS	2'684'203	3'682'186	2'684'203	2'902'565	2'684'203	218'362	2'684'203	2'684'203	2'776'617	2'776'617	10'736'812	11'964'084	1'227'272
CHARGES													
FRAIS DE PRODUCTION SPECTACLES													
Salaires artistes/réalisation, frais techn.	945'000	1'933'804	1'158'550	1'130'449	984'983	-28'107	984'983	968'500	1'277'700	1'277'700	4'057'033	5'114'217	1'057'184
Salaires vacataires et animations	113'500	165'674	155'086	167'347	135'000	12'261	135'000	152'000	126'250	126'250	555'586	594'271	38'685
FRAIS DE FONCTIONNEMENT													
ANNUELS													
Salaires fixes infrastructure	734'131	766'507	765'000	812'682	765'000	47'682	765'000	821'000	829'833	829'833	3'105'131	3'223'917	118'786
Frais de fonctionnement fixes	390'000	431'673	397'750	412'904	405'000	15'154	405'000	410'000	415'000	415'000	1'602'750	1'674'577	71'827
Amortissement matériel technique/													
véhicule/ décors et divers	97'500	85'821	97'500	72'162	97'500	-25'338	97'500	97'500	39'500	39'500	390'000	250'483	-139'517
Prêt à usage locatif	233'535	233'535	233'535	249'406	233'535	15'871	233'535	233'535	247'547	247'547	934'140	978'035	43'895
Affichage Ville de Genève et loc.dépôts	1'668	19'365	1'668	4'764	1'668	3'096	1'668	1'668	10'020	10'020	6'672	44'169	37'497
TOTAL CHARGES	2'515'334	3'636'379	2'809'089	2'849'714	2'642'686	40'625	2'642'686	2'684'203	2'945'850	2'945'850	10'651'312	11'879'669	1'228'357
Résultats comptables et mouvement PP		45'807		52'851		52'851							
Perte reportée au 30.6.04	-85'234	-39'427		13'424		13'424				-819			

Annexe 3 : Sources de financements complémentaires

2004 – 2005

Service culturel Migros Genève

Aide à la création SFr 35'000.—

Tournées

Etat de Genève

Soutien Histoire du Soldat – Albatros
Les Bijoux de la Castafiore SFr 30'000.—

Ville de Genève

Soutien Histoire du Soldat – Albatros
Les Bijoux de la Castafiore SFr 30'000.—

Pro Helvetia

Soutien Histoire du Soldat – Albatros
Les Bijoux de la Castafiore SFr 30'000.—

Coproduction à la création Albatros

Théâtres en Dracénie, Draguignan SFr 15'395.—

Espace Malraux, Scène Nat. Chambéry SFr 15'471.—

Coproduction à la création Peer Gynt

Petit Théâtre de Lausanne SFr 95'500.—

2005 – 2006

Pro Helvetia

Soutien à la tournée Albatros SFr 20'000.—

Ville de Genève

Soutien à la tournée Albatros SFr 30'000.—

2006 - 2007

Service culturel Migros Genève

Aide à la création SFr 35'000.—

Ville de Genève

Soutien à la tournée Petit Navire SFr 30'000.—

Coproduction à la création Robin des Bois

Cie 100 % Acrylique SFr 300'000.—

2007 – 2008

Service culturel Migros Genève

Aide à la création SFr 35'000.—

Loterie Romande Genève

Soutien à la création Alice et autres merveilles SFr 70'000.—

Etat de Genève

Garantie de déficit tournée Alice SFr 30'000.—

Ville de Genève

Aide à la tournée Alice, demande en cours SFr 30'000.—

Pro Helvetia

Aide à la tournée Alice SFr 20'000.—

Annexe 4 : Cours de théâtre

2004 – 2005

Trois professeurs

Cours I	8 – 9 ans	divisé en 2 groupes	27 élèves
Cours II	9 – 10 ans		11 élèves
Cours III	10 – 11 ans		10 élèves
Cours IV	11 – 12 ans		<u>12 élèves</u>
Soit			60 élèves

2005 – 2006

Quatre professeurs

Cours I a)	8 – 9 ans	15 élèves
Cours I b)	..9 – 10 ans	12 élèves
Cours II	10 ans	11 élèves
Cours III	10 – 11 ans	11 élèves
Cours IV	11 – 12 ans	<u>11 élèves</u>
Soit		60 élèves

2006 - 2007

Quatre professeurs

Cours I a)	8 – 9 ans	9 élèves
Cours I b)	..9 ans	9 élèves
Cours II a)	10 ans	13 élèves
Cours II b)	9 – 10 ans	13 élèves
Cours III	11 ans	12 élèves
Cours IV	11 – 12 ans	<u>8 élèves</u>
Soit		64 élèves

Annexe 5 : Représentations pour les très jeunes spectateurs

LES PETITS DEJEUNERS ET GOUTERS

2004 – 2005

« Histoires gourmandes »

Du 3 au 17 avril 2005 inclus 362 personnes

2005 – 2006

« Contes pour enfants pas sages »

Du 26 mars au 9 avril 2006 inclus 364 personnes

2006 - 2007

« Contes pour enfants pas sages »

Du 3 au 17 décembre 2006 inclus 357 personnes

« Pas si bêtes»

Du 11 au 25 mars 2007 inclus 371 personnes

Annexe 6 : Tournées

2004-2005

- **HISTOIRE DU SOLDAT** Ramuz-Stravinsky. Mise en scène Omar Porras
Théâtre de la Ville, Paris (du 22 septembre au 4 novembre 2004)

- **ALBATROS** Fabrice Melquiot. Mise en scène D. Catton, Ch. Suter
Quimper – Draguignan – Martigues – Thonon – Lyon - Chambéry – Marnes la Vallée – Aulnay
sous Bois (du 16 décembre au 14 février 2005)

- **TOUT A COUP...TATOUS !** d'après Kipling. Mise en scène M. Brodard
Neuchâtel (Festival Spot mai 2005)

- **LES BIJOUX DE LA CASTAFIORE** d'Hergé. Mise en scène D. Catton – Ch. Suter (4ème année
de tournée)
Mézières – Draguignan – Grenoble (du 10 mai au 3 juin 2005)

2005 2006

- **ALBATROS** de Fabrice Melquiot. Mise en scène D. Catton – Ch. Suter (reprise)
Narbonne – Toulouse – Annemasse – Villefranche – Bordeaux – Neuchâtel (du 23 janvier au 9
mars 2006)

- **LES DERNIERS GEANTS** de Fr. Place. Mise en scène Nino D'Introna (reprise)
Lausanne (Petit Théâtre) - Divonne-les-Bains (du 31 janvier au 8 mars 2006)

2006-2007

- **PETIT NAVIRE** de N. Chaurette. Mise en scène D. Catton – Ch. Suter
Lausanne (Petit Théâtre) - Draguignan – Lyon – Aubervilliers – Dijon – Thonon (du 9 janvier au 2
mars 2007)

- **LES DERNIERS GEANTS** de F. Place. Mise en scène D. Catton (3ème reprise)
Chaux-de-Fonds – Vevey – Yverdon – Marseilles – Revest les Eaux (du 4 avril au 4 mai 2007)

2007- 2008

novembre et décembre 2007

- **ALICE ET AUTRES MERVEILLES** de F. Melquiot. Mise en scène D. Catton – Ch. Suter
Neuchâtel – Chambéry – Aix en Provence....

avril 2008

- **POIL DE CAROTTE** de J. Renard
Yverdon – Monthey – Vevey – Fribourg – Morges

En parallèle à ces tournées, le Théâtre Am Stram Gram est invité à chaque RIDA (Rencontre Internationale de Diffusion Artistique) en Rhône-Alpes (France) et au niveau national. Invitation également à des festivals tels Zona Franca de Parme, Incontri Teatrali de Turin, Biennale Jeune Public de Lyon, Odyssée 78 du Théâtre de Sartrouville et SPOT Festival suisse de l'Astéj.